

La reconstitution d'un document disparu grâce aux sources d'archives encore existantes : l'exemple de la reconstitution d'un registre de soumission de l'amirauté de Guyenne Christophe Grosvallet

### Citer ce document / Cite this document :

Grosvallet Christophe. La reconstitution d'un document disparu grâce aux sources d'archives encore existantes : l'exemple de la reconstitution d'un registre de soumission de l'amirauté de Guyenne. In: La Gazette des archives, n°227, 2012. Nouveaux usages, nouveaux usagers : quels contenus, quels services allons-nous offrir ? pp. 39-44;

http://www.persee.fr/doc/gazar\_0016-5522\_2012\_num\_227\_3\_4959

Document généré le 15/03/2017



La reconstitution d'un document disparu grâce aux sources d'archives encore existantes : l'exemple de la reconstitution d'un registre de soumission de l'amirauté de Guyenne

Christophe GROSVALLET

Je tiens tout d'abord à remercier George Cuer, conservateur adjoint des Archives départementales de la Gironde, de m'avoir proposé de participer à ce colloque. Je tiens également à remercier tous ses collaborateurs pour la mise en ligne de ce registre<sup>1</sup>, car je sais que cela n'a pas été facile pour eux.

l'ai découvert les Archives départementales de la Gironde en 2001 au cours de ma maîtrise d'histoire qui portait sur les équipages des navires négriers bordelais. Pour ces travaux, je me suis énormément appuyé sur les archives de l'amirauté de Guyenne, ce qui correspond, pour les initiés, à la sous-série 6 B. Après l'arrêt de mes études, j'ai continué à faire des travaux de recherches et ai donc approfondi mon exploration des archives, pour mon propre plaisir.

<sup>1</sup> Ce registre reconstitué est consultable sur le site Internet : http://archives.gironde.fr

### Présentation et état des lieux de la sous-série 6 B

#### Le constat

Les fonds de l'amirauté de Guyenne (sous-série 6 B) abrités par les Archives départementales de la Gironde souffrent de nombreuses lacunes documentaires.

Du fait de disparitions de documents ou d'incendies dans les Archives (notamment en 1919), cette sous-série 6 B est tronquée et offre bien souvent une chronologie incomplète. Le travail du chercheur en est ainsi compliqué car ces manques peuvent aller de quelques mois à plusieurs années selon les périodes et la nature des documents.

Travaillant sur les mouvements des navires long-courriers bordelais dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, j'ai moi-même rencontré ces difficultés. Par exemple, la source la plus fiable pour suivre les départs de navires depuis Bordeaux vers les colonies françaises des Antilles reste les registres de soumission des capitaines de navire (ce qui correspond aux cotes 6 B 88 à 6 B 115).

Cette série est ininterrompue sauf durant deux brèves périodes: entre juin 1780 et mars 1783 (entre les registres 6 B 110 et 6 B 111) et entre janvier 1763 et novembre 1764 (entre les 6 B 102 et 6 B 103). C'est sur cette dernière période que j'ai travaillé.

Il faut noter que l'année 1763 est une année particulièrement sinistrée en termes de sources. Le registre de soumission des capitaines de navire n'existe plus après le 12 janvier. Aucun rôle d'équipage ne nous est parvenu. Le registre de soumission suivant ne commence qu'en novembre 1764. On note donc presque deux ans de vide, même si les rôles d'équipage reprennent en avril 1764.

Aussi, il y a une absence de données sur le trafic maritime de Bordeaux vers les Antilles mais également sur la traite des noirs, entre janvier 1763 et novembre 1764. Cette période est pourtant très importante puisqu'elle correspond à une phase de reprise du trafic maritime bordelais après une guerre de Sept Ans désastreuse pour la France.

# Qu'est-ce qu'un registre de soumission?

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, chaque amirauté consignait les départs des navires longcourriers. Ces départs concernaient les bâtiments partant pour les colonies françaises se trouvant aux Antilles ou vers le Canada, les Indes ou l'Afrique. Chaque armateur et capitaine avait l'obligation de déclarer le départ de son navire, d'où le nom de registre de soumission.

Ces registres se présentent sous forme de pages préalablement imprimées avec un texte restant identique d'un navire à l'autre. Des zones laissées blanches sont complétées par le greffier de l'amirauté à chaque déclaration de départ.

Ils fournissent notamment le nom du navire et son port d'attache, son tonnage, sa destination ainsi que les noms du capitaine et de l'armateur. Ces documents sont par exemple utiles au chercheur travaillant sur l'activité maritime de Bordeaux ou sur l'activité de tel ou tel armateur. Ils sont aussi très utiles pour le généalogiste recherchant ses ancêtres parmi les capitaines de navire bordelais.

Ces registres se présentent sous la forme d'un grand livre contenant (depuis 1745) deux cents pages écrites recto-verso. Notre registre disparu devait donc avoir ce format.

Par conséquent, si toutes les pages ont été utilisées, quatre cents départs de navires ont eu lieu entre le 12 janvier 1763, date du dernier départ mentionné dans le registre précédent (6 B 102), et le 12 novembre 1764, date du premier départ apparaissant dans le registre suivant (6 B 103). On a donc vingt-deux mois de départs de navires manquants.

# Les sources utilisées et la problématique de leur accès

#### Les sources utilisées

La plupart des documents utilisés pour ce travail sont conservés aux Archives départementales de la Gironde. Ce sont notamment les déclarations de retour, les actes de vente de navire, les réceptions de capitaine, les enregistrements de passagers et les rôles d'équipage.

C'est par l'étude de ces différents documents et leur croisement que la liste des départs de la période 1763-1764 a pu être reconstituée.

Ainsi, outre les informations que l'on trouve dans les registres de soumission encore existants, j'ai ajouté toutes les informations dont je disposais sur le déroulement de chaque voyage. J'en ai également profité pour donner des détails sur la vie du navire concerné lorsque cela me paraissait pertinent.

Ainsi, pour la majorité des voyages répertoriés, nous disposons, en plus des informations de base (comme la date de départ, les noms du capitaine et de l'armateur et la destination), de nombreuses autres données comme les escales antillaises ou la date de retour à Bordeaux.

Cela permet d'avoir un registre beaucoup plus riche où chaque voyage apparaît dans sa globalité. Il est ainsi possible de suivre précisément les étapes et escales du navire lors de son séjour aux Antilles. Nous disposons aussi, très souvent, de sa date de retour à Bordeaux.

La dernière colonne contient des commentaires sur les participants à l'armement, les péripéties du voyage, la vie du navire, etc. Ces informations ont pour but d'enrichir la connaissance sur chaque voyage et d'ouvrir d'autres perspectives de recherche.

## L'importance des sources en ligne

Mais ce registre n'aurait pas été aussi complet sans l'accès à des sources en ligne.

Ainsi, la consultation des registres de l'amirauté de Bayonne sur le site des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques a permis, par exemple, d'identifier l'origine de plusieurs navires et de compléter la chronologie de certains voyages dont les bâtiments étaient originaires de Bayonne ou de Saint-Jean-de-Luz.

En tant que chercheur amateur ayant une activité salariée, j'ai à la fois peu de temps libre et des moyens limités. Aussi, parvenir à consulter ces documents sur Internet a été un gain de temps énorme et un grand plaisir. Sans cela, ce registre aurait été approximatif et beaucoup moins attractif.

Cependant, il aurait pu être encore plus complet si l'accès en ligne aux archives des amirautés des ports de Nantes, Le Havre ou Saint-Malo avait été possible.

Malheureusement, ces documents ne sont pas numérisés et je n'ai pas le temps de me rendre sur place pour les consulter. Des zones d'ombre persistent donc. La frustration et la patience font de toute manière partie de la vie du chercheur. Pour un jeune chercheur comme moi, être parvenu à reconstituer ce registre et pouvoir le mettre à la disposition de tous est une grande satisfaction. Mais sans les documents que j'ai pu consulter sur mon ordinateur, sans quitter mon domicile, le soir en rentrant du travail, cela n'aurait peut-être pas été possible. Pour cela, je tiens particulièrement à remercier les Archives départementales de la Gironde dont la mise en ligne de documents est riche et variée.

## Conclusion et perspectives

Lorsqu'une source n'existe pas ou plus, il faut la créer ou la réinventer. Lorsque le chercheur tenace ne trouve pas au sein des Archives ce dont il a besoin pour avancer mais que, par d'autres biais, il peut l'obtenir, il fait ce qu'il faut pour que ses recherches avancent.

La mise en ligne de documents originaux est vitale pour le chercheur. C'est un gain de temps incalculable mais également une grande source de plaisir car sa quête lui ouvre une fenêtre sur des documents peu connus et précieux pour l'avancée de ses investigations. Il n'y a pas que les registres d'état civil qui intéressent. Car si tous les généalogistes sont des chercheurs, tous les chercheurs ne sont pas des généalogistes.

Un dernier mot sur ce registre, qui est tout autant une reconstitution qu'un outil de recherche. Juste deux exemples pour en apprécier l'effet positif et concret sur des travaux déjà existants.

Ce registre permet de répertorier une expédition négrière bordelaise supplémentaire qui vient s'ajouter à celles répertoriées par Jean Mettas¹ ou Éric Saugéra². L'expédition du navire *Le Printemps - capitaine Abel Castaing* était en effet non répertoriée jusqu'à présent (départ 33 du registre reconstitué).

L'étude sur l'armateur bordelais François Bonnaffé réalisé par Bertrand Guillot de Suduiraut<sup>3</sup> gagne pour sa part quatre armements (les départs 43, 251, 258 et

Éditions Confluences, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle, édité par Serge Daget, tome 2, Paris, Société française historique d'outre-mer, 1978.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Bordeaux port négrier, Paris, Karthala, 1995.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Une fortune de haute mer. François Bonnaffé, un armateur bordelais du XVIII<sup>e</sup> siècle, Bordeaux,

294) qui ne pouvaient qu'être ignorés par l'auteur puisque ce dernier s'était appuyé sur les registres de soumission existants pour ses travaux de recherches.

Si ce registre peut aider à compléter des informations déjà existantes, il peut et doit surtout servir à d'autres chercheurs afin qu'ils aient des données plus complètes sur l'activité maritime de Bordeaux au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Christophe GROSVALLET

Chercheur amateur
et ancien étudiant à l'université Michel-de-Montaigne (Bordeaux 3)

christophe.grosvallet@sfr.fr